



Conseil de Direction
Soixante-huitième Session

GC/68/21
17 mai 2026

Lyon, 27–28 mai 2026
Format hybride

NOTIFICATION DE RETRAIT D'UN ETAT PARTICIPANT – IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

1. Par communication du 13 janvier 2026, le Gouvernement de la République islamique d'Iran a notifié au Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé son intention de mettre fin à sa participation aux activités du Centre international de Recherche sur le Cancer. Cette notification a été reçue par le Directeur général le 20 février 2026 ; une copie figure en annexe du présent document.
2. Conformément à l'Article XIII du Statut du CIRC, la notification de l'intention de retrait du Gouvernement de la République islamique d'Iran prendra effet le 20 août 2026.
3. Le Conseil de Direction est invité à prendre note de la notification susmentionnée de la République islamique d'Iran de se retirer du CIRC.

ANNEXE

REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'EDUCATION MEDICALE
MINISTRE DELEGUE A LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE

Réf. : B192
13 janvier 2026

Monsieur le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, D^r Tedros,

J'ai l'honneur, au nom du ministère de la Santé et de l'Education médicale de la République islamique d'Iran, de vous notifier avec mon plus profond respect, la décision dudit ministère de mettre fin, avec effet immédiat, à sa participation aux activités du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC).

Cette décision fait suite à l'annonce officielle de la Commission de la santé de l'Assemblée consultative islamique, conformément au rapport en date du 22 octobre 2025 relatif à la clause de retrait de la République islamique d'Iran du CIRC. Ce rapport conclut que le maintien de la participation aux activités du CIRC n'apparaît ni nécessaire ni fondé sur une base légale. En conséquence, le ministère de la Santé et de l'Education médicale est tenu de prendre les mesures requises en application de la décision des autorités légales susmentionnées.

Dans ce contexte, nous vous saurions gré de bien vouloir engager, dans les meilleurs délais, les procédures officielles nécessaires au retrait du ministère de la Santé et de l'Education médicale de la République islamique d'Iran des activités du CIRC.

Veillez accepter, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

Professeur Shahin Akhondzadeh, Pharm. D. PhD
Ministre délégué à la Recherche et la technologie

Cc : Directeur du CIRC